Enseignement professionnel

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 5

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

défier l'action des siècles..... Ils constituaient des sociétés plus stables que les gouvernements les mieux assis... — Edifices élevés péniblement avec les seules ressources de l'aumône et d'une beauté artistique qu'on leur envie avec raison.

DÉVELOPPEMENT

Ce que nous devons encore admirer dans les institutions monastiques, c'est leur durée. O merveille de la grandeur chrétienne! c'est en prêchant la fragilité des choses mortelles, le néant de toutes les choses humaines; c'est en le démontrant par leur exemple, par leur retraite, par le sacrifice constant du sang, de la famille, de la fortune, de la patrie, qu'ils sont parvenus à créer les monuments et les sociétés les plus durables qu'on ait vus sur la terre, et qui semblaient devoir braver indéfiniment l'action du temps, si la barbarie moderne n'était venue se substituer au temps comme à la justice et à la raison. Combien de monastères ont duré sept, huit, dix, quelquefois même quatorze siècles, c'est-à-dire, deux fois ce qu'a duré la République romaine!

On admire les œuvres des Romains; maîtres et tyrans du monde, ils usaient la sève de cent peuples divers à créer les constructions que les archéologues et les érudits nous ont appris à placer au-dessus de tout. Mais que ne faudrait-il donc pas dire de ces pauvres solitaires? Ils n'ont jamais rien pris à personne; mais sans armes et sans trésors, avec la seule ressource de l'aumône spontanée, et grâce à leurs sueurs, ils ont couvert le monde d'édifices gigantesques qui lassent encore maintenant la pioche des vandales civilisés. Ils ont achevé ces œuvres dans les déserts, sans routes, sans canaux, sans machines, sans aucun des instruments puissants de l'industrie moderne, mais avec une patience et une constance inépuisables, et en même temps avec un goût, un discernement des conditions de l'art que toutes les académies pourraient leur envier. Disons plus : il n'y a pas de société au monde qui ne puisse aller à leur école pour y apprendre à la fois les lois de la beauté et de la durée.

L.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le 8 avril, M. Tièche, architecte, inspecteur fédéral de l'enseignement professionnel, a visité les diverses institutions professionnelles de la ville de Fribourg. Après avoir vu l'école pratique des tailleurs de pierres, où il a constaté la présence d'un bon nombre de travaux exécutés pendant la saison d'hiver pour la cathédrale de Saint-Nicolas, il s'est rendu à l'Ecole secondaire professionnelle, où il a examiné les nombreux dessins des élèves. A l'Abbaye des Maçons, les apprentis tailleurs de pierre avaient une leçon de dessin technique, donnée par M. Fraisse, Alex. M. Tièche s'est ensuite rendu au Musée industriel cantonal, où il a constaté de grands changements, beaucoup d'ordre et de discernement dans le choix des objets. En somme,

M. Tièche nous a paru très satisfait. Nous attendons les observations du Département fédéral de l'industrie.

— Les examens semestriels qui ont eu lieu à l'Ecole secondaire professionnelle, mercredi 13 avril, ont porté sur les branches suivantes : français, allemand, sciences naturelles, arithmétique, géométrie appliquée et dessin.

A la fin de l'examen, M. l'ingénieur Gremaud, directeur de l'Ecole, a ajouté au programme, comme tâche à faire en demi heure, et, comme esquisse de géographie et de dessin, une esquisse de mémoire, de la carte de la Suisse, en partant du Gothard, le cœur de la Suisse et suivant nos grands cours d'eau qui arrosent nos vallées et forment nos lacs. La plupart des élèves se sont acquittés de cette tâche à la satisfaction des examinateurs.

M. Vonlanthen, inspecteur cantonal des Ecoles secondaires, félicite ensuite maîtres et élèves; il met en garde ceux-ci contre l'inconstance de quelques-uns qui croient toujours en savoir assez. Le programme de l'Ecole, parcouru en entier, n'est pas de trop pour l'artisan.

M. l'ingénieur Gremaud termine la séance en donnant aux élèves, comme tâche à faire pendant les vacances, le plan et l'élévation de leur maison d'habitation, à exécuter au 1 : 200e

Il est vivement à regretter que les parents des élèves ne tiennent pas à cœur, comme cela se fait partout ailleurs, d'assister nombreux aux examens.

Mercredi soir a eu lieu, en présence d'un délégué du conseil communal et de la commission spéciale, la clôture des cours de dessin professionnel donnés sous les auspices de la Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Cette école, installée à la grande salle de l'Abbaye des Maçons, est dirigée par M. Alexandre Fraisse, architecte. MM. Collaud et Villard, instituteurs, secondent le professeur dans l'exercice de ses fonctions. L'enseignement est donné par groupes de métiers, chaque apprenti travaille ainsi exclusivement dans sa partie. A l'ouverture des cours les élèves étaient au nombre de 52, quelques défections ont eu lieu dès le début, comme les années dernières, il y en a toujours qui préfèrent vivre dans l'oisiveté plutôt que de tenter la lutte pour l'existence par le travail. Une trentaine sont cependant restés fidèles aux cours et ont assisté à l'examen. Les apprentis commencent à comprendre la nécessité absolue du dessin pour leur métier. L'exposition des dessins organisée pour la circonstance était riche, elle a mis en lumière l'intelligente direction qui préside à ces cours et les progrès réalisés par les élèves étaient manifestes. C'était réjouissant pour les personnes qui cultivent ces cours de voir ces jeunes gens rayonnants de recevoir un diplôme en récompense de leur succès Ce diplôme équivaut à une médaille d'honneur, c'est une haute recommandation pour l'apprenti.

MM. Gremaud, directeur, et Blaser président de la commission spéciale ont pris la parole pour présenter le rapport sur la marche des cours, remercier le personnel enseignant et les autorités qui subventionnent cette école, et pour encourager les élèves à persévérer dans le travail.

Espérons que l'hiver prochain l'élite de cette troupe se retrouvera au cours accompagnée d'un renfort de jeunes apprentis désireux d'apprendre le dessin professionnel.

La Société des Arts et Métiers a organisé, l'hiver dernier, un cours

de sculpture en coche et en a confié la direction à M. Moser, instituteur.

Ce cours, ouvert le 14 décembre, s'est terminé le 13 avril. Il a été donné 104 heures de leçons en 47 jours de travail. Les leçons ont été données les lundi, mercredi et vendredi, de 4 1/2 h. à 6 3/4 h. du soir. En outre, les mercredis après midi étaient consacrés à ce travail lorsque le temps était mauvais.

La commune a accordé l'usage d'une des salles du Pensionnat.

36 élèves des IVme, Vme et VIme classes primaires s'étaient fait inscrire; 27 seulement ont pu être admis. Quelques-uns ont quitté pour différents motifs pendant la durée du cours, de sorte qu'à la fin le nombre des élèves s'élevait à 19. Leur application, ainsi que leur conduite, méritent tout éloge. Les résultats obtenus prouvent le zèle de quelques élèves en particulier.

Parmi les travaux exécutés, on peut mentionner les bordures rectilignes et curvilignes, des ornements de panneaux (triangle, rectangle), des rosaces, ainsi que des exercices avec la gouge, d'après les modèles de Neumann, Rudin, Magnin et Rabier.

Les dessins, d'abord tracés par le maître au tableau noir, étaient copiés par les élèves sur leur planchette. Puis suivaient les explications nécessaires (dessin, emploi des outils) relatives à la manière de procéder dans la sculpture. L'ardeur et le goût au travail ont permis de réaliser de rapides progrès.

On a confectionné : 40 planchettes d'exercice, 15 porte-clefs et porte-manteaux, 17 étagères pour livres, 9 règles plates, 10 boites à gants, 6 cadres de photographie, 8 petits coffrets, 6 glaces à main, 6 étagères, 1 thermomètre, 5 porte-lettres, 6 porte-brosses, 3 plateaux pour cartes de visite, 6 grands coffrets, en tout 138 objets, qui sont exposés pour quelques jours au Musée industriel.

(L'Artisan.)

LES MUSÉES SCOLAIRES

L'*Annuaire de l'enseignement* publie, sous ce titre, un article aussi instructif que pratique.

Nous en détachons la partie la plus importante, à l'intention de nos lecteurs.

Nous ne nous arrêterons pas à démontrer l'importance et l'utilité du musée scolaire; c'est un auxiliaire indispensable de l'école, surtout depuis que l'intuition est devenue le pivot, l'âme de tous les programmes, le principe inspirateur de l'enseignement élémentaire; ce serait un contre-sens de faire une leçon de *choses* sans les *choses*.

Nous préférons insister sur les moyens à employer pour créer un musée scolaire et donner quelques conseils pratiques pour l'installer. Il est à désirer que bientôt toutes les écoles aient un musée scolaire, car des collections bien choisies peuvent rendre de grands services aux maîtres et aux maîtresses